

N° 38020

Le 25 octobre 2018

October 25, 2018

**ENTRE :**

**BETWEEN:**

3563308 Canada inc. (Héritage Terrebonne)

3563308 Canada inc. (Héritage Terrebonne)

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Procureure générale du Québec, en sa qualité  
de ministre du Développement durable, de  
l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Procureure générale du Québec, en sa qualité  
de ministre du Développement durable, de  
l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt  
de la Cour d'appel du Québec (Montréal),  
numéro 500-09-025420-159, 2018 QCCA  
48, daté du 18 janvier 2018, est rejetée avec  
dépens.

The application for leave to appeal from the  
judgment of the Court of Appeal of Quebec  
(Montréal), Number 500-09-025420-159,  
2018 QCCA 48, dated January 18, 2018, is  
dismissed with costs.

La juge Côté n'a pas participé au jugement.

Côté J. took no part in the judgment.

J.C.C.  
C.J.C.